

Introduction
Costumes régionaux, objets d'histoire

Jean-Pierre LETHUILLIER

Faut-il croire à un âge nouveau pour l'histoire des costumes régionaux? Faut-il croire, plus brutalement encore, que cette histoire est formée depuis peu, que nous sommes seulement au début d'un long programme de travail? Il n'y a pas eu, au XIX^e siècle, de Quicherat ou de Racinet¹ pour se pencher sur cette partie de nos anciennes mœurs vestimentaires. C'eût été absurde sans doute : les costumes régionaux, portés par les contemporains, étaient prétendus immémoriaux; on était ainsi dispensé de faire des distinctions à travers le temps². Le poncif conduisait les citadins à ne pas voir ce que nous apercevons aujourd'hui comme une évidence : loin d'être figés, ces costumes changent, évoluent, de manière continue³. On imaginait alors que les *bragoù braz* des bas Bretons étaient hérités des Celtes, ou, tout au moins, remontaient au temps du « gouvernement féodal⁴ »; que le costume des gens de mer du Pollet, à Dieppe, venait de celui de leurs ancêtres vénitiens du XII^e siècle⁵. On pourrait multiplier les exemples de ces improbables

1. QUICHERAT J., *Histoire du costume en France depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin du XVIII^e siècle*, Hachette, 1875. Quicherat a commencé à publier des textes sur les costumes dans *Le Magasin pittoresque* à partir de 1845. RACINET A.-C.-A., *Le costume historique. Types principaux du vêtement et de la parure rapprochés de ceux de l'intérieur de l'habitation dans tous les temps et chez tous les peuples avec de nombreux détails sur le mobilier, les armes, les objets usuels, les moyens de transport, etc.*, Firmin-Didot, 1876-1888. Au-delà de ces références bien connues, c'est une bonne dizaine de gros ouvrages qui se préoccupent de faire une histoire du costume, qui paraissent en France dans la deuxième moitié du XIX^e siècle. Voir TÉTART-VITTE F., « *Le costume historique* d'Auguste Racinet : un monument historique », introduisant à la réédition moderne – partielle et trilingue – de l'ouvrage, Taschen, 2006, p. 16-19.
2. Alors que Quicherat ignore les costumes régionaux, Racinet leur consacre la dernière section de son ouvrage, pour différents états d'Europe et pour la France. Par l'image et par le texte des notices, il esquisse parfois des chronologies, distinguant le XIX^e et le XVIII^e siècle, et même le XVII^e pour l'Alsace.
3. Arles, grâce à Frédéric MISTRAL lui-même (« Le costume arlésien », *Armana provençau*, 1884), à Jules CHARLES-ROUX après lui (*Le costume en Provence*, A. Le Merre, A. Rey, P. Ruat, 1907, Édition Culture provençale et méridionale, 1983), et aux spectaculaires transformations du costume local entre la fin du XVIII^e et le début du XIX^e siècle, échappe à ce mythe du costume figé; l'Alsace aussi, les multiples gravures des *Trachtenbüchlein* des XVII^e et XVIII^e siècles comme les évolutions très tardives de certaines pièces de costume rendant intenable la thèse de l'immobilité.
4. LE GALLO Y., « Du costume en Basse-Bretagne », *Ils ont des chapeaux ronds. Vêtements et costumes en Basse-Bretagne*, Musée départemental breton, Centre de recherche bretonne et celtique, s. l. n. d. [1989], p. 114-123.
5. Voir dans ce volume GUILLET F., « La Normandie en ses costumes : la construction d'une identité régionale au XIX^e siècle », p. 55.

généalogies vestimentaires, qui justifiaient le qualificatif de « traditionnels ». C'est comme tels que les costumes sont présentés à l'Exposition universelle de 1867⁶ : traces d'un lointain passé, autant dire, dans le positivisme dominant du XIX^e siècle, d'archaïsme. Jean Charles-Brun, dans la synthèse qu'il propose au cours des années 1930, nie au contraire ce caractère immémorial des costumes, invoquant notamment celui d'Arles qui « n'a pas cessé d'évoluer tant il a vécu. La mode est par essence, changeante : cette règle ne s'applique pas à la Provence seule, mais à toutes les régions⁷ ». L'affirmation de principe, qui soumet les costumes régionaux aux phénomènes de mode, reste cependant sans portée immédiate : tributaire d'études régionales d'inégale valeur, il arrive à l'auteur de construire des filiations discutables, renvoyant aux modes du XVI^e siècle ou à d'autres plus anciennes : le capot des femmes du nord du Morbihan descendrait du *bardacullus* des Celtes⁸. Surtout, la voix de Charles-Brun est encore isolée, et le régime de Vichy pourra réaffirmer que les costumes régionaux sont une image des traditions françaises.

Avançons au milieu du XX^e siècle et ouvrons le livre de René-Yves Creston, *Le costume breton*⁹, référence toujours actuelle pour ce type d'études, même en dehors de Bretagne. Remarquable observateur des usages de la province dans l'entre-deux-guerres, Creston ne cesse d'affirmer, par le texte et par le schéma, que l'évolution du costume est permanente. Il a lu Charles-Brun et, pour la Bretagne où la tentation de l'héritage celte est puissante, il réagit vigoureusement. Trop sans doute : voilà que, selon lui, les costumes bretons naissent vers 1800 ou 1815 ! Cette vision, qui n'est plus défendable aujourd'hui¹⁰, témoigne de bien des fragilités devant la minceur des sources offertes pour les siècles antérieurs au XIX^e, ou même le début de la période contemporaine. On pourrait consulter d'autres textes, pour d'autres contrées. Nous y trouverions encore des pages qui tentent d'organiser dans le temps les images des costumes. Avouons tout aussitôt leur faiblesse. En Alsace, là où l'abondante iconographie laissée par les siècles de l'époque moderne ne laisse aucun doute sur l'importance des évolutions, Marguerite Doerflinger pose les bases d'une histoire des costumes alsaciens¹¹ ; mais elle ne cite pas ses sources et il faudra reprendre ses dossiers. Pour reprendre les mots de Jean Favière¹², Creston ou Doerflinger « ont enfin aboli "l'intemporel folklorique" » ; en toute justice, il faudrait aussi rappeler que les travaux d'un Charles-Roux en Provence, et de quelques autres, y avaient aussi

6. Dans le rapport qu'il consacre à la classe 92, Armand-Dumarest distingue les costumes venus des contrées lointaines et notamment de Scandinavie, qui dépendent du climat et sont, implicitement, immuables. Pour ceux qui sont proches des capitales, « le costume n'est souvent alors qu'une mode qui s'est immobilisée » ; et de citer, pour celui du Bourg-de-Batz, la mode du temps de Louis XIII, ce qui lui donne « l'air d'un anachronisme au milieu de notre XIX^e siècle ». ARMAND-DUMAREST, « Spécimens des costumes populaires des diverses contrées », *Exposition universelle de 1867 à Paris. Rapports du jury international publiés sous la direction de Michel Chevalier*, t. XIII, groupe V, classe 92, p. 857-858.

7. CHARLES-BRUN J., *Costumes des provinces françaises*, R. Ducher, t. 1, 1932, Introduction ; t. 2, 1936.

8. *Ibid.*, t. 2, p. 24.

9. CRESTON R.-Y., *Le costume breton*, sous forme de fascicules parus entre 1953 et 1961, repris chez Tchou en 1974 et 1978, puis chez Champion/Coop Breizh à partir de 1993.

10. SCLIPPA M.-P., *Les costumes en basse Bretagne*, thèse de doctorat, Brest, 1982. Cette thèse n'a pas été publiée, M.-P. Sclipa en donne dans ce volume un aperçu à partir de recherches qu'elle a prolongées après 1982.

11. DOERFLINGER M., *Découverte des costumes traditionnels en Alsace*, Ingerheim, SAEP, 1979.

12. FAVIÈRE J., Préface au catalogue de l'exposition *Costume d'Alsace. Matières-Travaux d'aiguille*, Strasbourg, Musée alsacien, 1979-1980, p. 8.

contribué. Il n'en reste pas moins que la naïveté des méthodes laissait pendantes bien des questions. L'historien d'aujourd'hui serait sot de mépriser les arguments et les pistes offerts par ces générations mais il aurait raison de penser qu'il a beaucoup de travail devant lui. S'il existe une histoire des costumes régionaux, elle est récente.

Elle est d'autant plus indispensable que la démarche qui consiste à situer dans le temps ces objets vestimentaires est restée le fait de quelques chercheurs, jusque dans les dernières années du XX^e siècle ; au-delà de leur cercle, les costumes ne sont que des marqueurs régionaux et non des objets d'histoire. Au reste, de longtemps, l'historien professionnel n'a pas abordé le sujet : ce silence est éloquent. La tardive reconnaissance de l'histoire de la culture matérielle, autour de 1970, est sans aucun doute un facteur d'explication à ce retard. Il ne suffit pas, ne rendant pas compte de la distinction implicite faite entre vêtements – en général – et costumes régionaux. L'entreprise qui aboutit à la publication des volumes de *L'histoire de la France rurale* ne peut guère être soupçonnée d'être hostile aux interrogations portant sur la culture matérielle. Bien au contraire, dans les pages qui concernent le monde rural du XIX^e siècle, la question du vêtement est abordée de front. Au milieu d'elles et sous la plume d'un de nos meilleurs historiens, les costumes bretons sont renvoyés à des « facteurs culturels anciens et eux-mêmes originaux » et congédiés en une dizaine de lignes, emportant avec eux les costumes des autres régions¹³. Le grand livre d'Eugen Weber, *La fin des terroirs*, peut encore en 1976 accumuler à leur sujet bien des idées reçues, et même des contresens¹⁴. Avec les costumes régionaux, restés plus longtemps que les autres vêtements en dehors du champ de la recherche, nous ne sommes pas devant un banal registre de l'histoire vestimentaire. C'est d'abord en tant que sujet qu'il faut réfléchir sur leur cas.

Les usages lexicaux soulignent leur spécificité. Parler de « vêtements » lorsqu'il s'agit des pratiques citadines, et de « costumes régionaux » pour identifier les guises de province, c'est créer une frontière qui n'a pas lieu d'être. Tout vêtement est un costume, identifiant le statut et le rôle social de celui qui le porte ; tout costume a les fonctions élémentaires du vêtement, protégeant le corps. L'expression « costumes régionaux » ne désigne donc pas seulement des usages dispersés dans nos provinces, elle traduit aussi l'hypocrisie de ceux qui parlent : ils n'assignent de fonctions ostentatoires et identitaires, partant étranges et étrangères, qu'à ces parures plus ou moins exotiques. Leurs vêtements à eux en seraient dépourvus. L'opposition implicite entre « costumes » et « vêtements » prétend faire passer pour naturelles les modes parisiennes et celles de la confection industrielle. Cette soi-disant neutralité est pourtant démentie par les besoins sociaux du paraître et par la complexité culturelle des groupements humains. Les mots trahissant les manières d'appréhender les

13. JUILLARD E. (dir.), *Histoire de la France rurale*, t. 3 : *Apogée et crise de la civilisation paysanne, de 1789 à 1914*, Seuil, 1976.

14. WEBER E., *La fin des terroirs. La modernisation de la France rurale. 1870-1914*, Stanford University Press, 1976, pour l'édition américaine, Fayard, 1983, pour l'édition française, p. 331-337. L'auteur fait de la pauvreté un facteur d'attachement à ces costumes, l'aisance permettant selon lui d'accéder au vêtement de confection. C'est l'inverse qui est vrai : le vêtement de série est moins onéreux que le costume régional, mais Weber est persuadé que celui-ci est de fabrication locale (il a d'ailleurs du mal à l'envisager autrement que sous la forme de haillons) : ce que dément l'observation des objets comme de l'iconographie.

objets, l'historien doit se préoccuper de ceux qu'il emploie : il nous faudra revenir plus loin sur nos propres usages lexicaux. Essayons d'abord de comprendre le statut original des costumes régionaux dans le champ de l'Histoire.

L'espace et le temps

Le mépris, mondain ou intellectuel, engendré par les abus du folklorisme, a longtemps constitué, au XX^e siècle, une barrière empêchant l'approche des costumes régionaux. Un autre déformation, plus ancienne et plus profonde, mieux partagée socialement, affecte les représentations collectives : pour les acteurs des spectacles destinés aux touristes comme pour ceux qui les dédaignent, les costumes évoquent d'abord des provinces, non des dates. Leur ordre est celui de l'espace, et non pas celui du temps. Depuis le XIX^e siècle et jusqu'à nos jours, ils effacent l'anonymat des entités administratives de la France statisticienne et donnent une personnalité aux provinces. Ils ne sont pas seuls dans ce rôle : mobiliers et cuisines de terroir, kermesses ou taumachies, accents et parlers régionaux, etc., participent de la même construction de l'espace, avec d'autant plus d'utilité qu'il faut parfois pallier l'absence d'un costume qui n'a pas laissé de traces assez fortes dans les mémoires. Néanmoins, le vêtement a ceci de plus qu'il s'attache immédiatement à la personne et qu'il est comparable à celui d'autres provinces : d'où les jeux, que répétaient naguère les albums d'enfants, les timbres postaux ou les poupées en costumes : les séries permettent les comparaisons et structurent l'espace¹⁵.

Costumes, marqueurs d'espace

Depuis le XVI^e siècle, des recueils donnent à voir des gravures où apparaissent les costumes de plusieurs régions de France, de l'Europe ou des autres continents, voire des espaces imaginaires : ainsi Desprez en 1562 ou Grasset de Saint-Sauveur en 1784¹⁶. Dès les premières décennies du XIX^e siècle, des ouvrages ne s'attachent plus qu'à une province, ou à une fraction de celle-ci pour évoquer sa diversité intérieure : ainsi le recueil des dessins de Pécheux et Lanté, gravés par Gatine, concernant le pays de Caux¹⁷, et un peu plus tard les lithographies éditées à Nantes pour les costumes bretons, notamment celles qui procèdent des croquis de François-Hippolyte Lalaisse en 1845¹⁸. Les publications d'Abel Hugo, de Taylor et Nodier, de Curmer, etc.¹⁹, font une part aux costumes régionaux. Le récit de

15. BERTHO-LAVENIR C., « La géographie symbolique des provinces, de la Monarchie de Juillet à l'Entre-deux-guerres », *Ethnologie française*, XVIII, 1988, 3, p. 276-282.

16. DESPRES F., *Recueil de la diversité des habits*, Richard Breton, 1562. GRASSET DE SAINT-SAUVEUR J., *Costumes civils actuels de tous les peuples connus dessinés d'après nature, accompagnés d'un abrégé historique de leurs coutumes*, chez l'auteur, 1784.

17. LÉBOUX DE LA MÉSANGÈRE P.-A., *Costumes des femmes du pays de Caux et de plusieurs autres parties de l'ancienne province de Normandie*, Paris, chez l'éditeur, 1827.

18. CUISENIER J., DELOUCHE D. et LOSSIGNOL S., *François-Hippolyte Lalaisse*, Éditions de la Cité, 1985, Ouest-France, 2002.

19. HUGO A., *France pittoresque ou description pittoresque, topographique et statistique des départements et colonies de la France*, Delloye, 1835, 3 vol. DE CAILLEUX A., NODIER C., TAYLOR J., *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France, 1820-1825*, 2 vol. CURMER L. (dir.), *Les Français peints par eux-mêmes, 1840-1842*, 8 vol.

voyage – on pense par exemple aux *Voyages* de Victor Hugo ou au *Par les chemins et par les grèves* de Gustave Flaubert – puis le guide sont une autre manière d’atteindre à ces galeries de costumes. Les costumes des régions contribuent à l’invention des provinces²⁰. Ils ont aussi cette qualité de renseigner sur ceux qui les portent, donc sur le peuple ou ce qui est supposé tel. Le « peuple » vient de s’octroyer dans la Révolution un rôle qu’il n’avait jamais eu : pour le magnifier ou s’en effrayer, il faut le connaître. Cette recherche sociale, toutefois, implique encore les références à l’espace : les écarts qui distinguent la capitale de la province et, dans les provinces, la ville, et surtout la grande, des campagnes ou des petits centres, fondent une part des ressorts sociaux. Par leur nombre, les entreprises éditoriales montrent qu’elles répondent à une forte demande, à des curiosités qu’on devine être celles des élites, et en même temps des citadins, mais qu’il faudrait connaître avec plus de précision. En même temps qu’évoluent les techniques de l’édition, par recours à la lithographie notamment, et que changent les circuits commerciaux, les publics se renouvellent. Le processus continue à la fin du siècle, et au suivant, grâce au succès de la carte postale.

Si les costumes régionaux contribuent à construire une carte mentale du territoire, c’est qu’ils ont pour cela un certain nombre de qualités. Épanouis au XIX^e siècle, leur apogée est justement contemporain de ce besoin d’une construction à la fois topographique et typologique. Le recours au pittoresque – et les costumes de bien des régions se prêtent à la formation d’images de ce type – facilite l’apprentissage de l’espace. En revanche, leur langage profus, distinguant au village situations matrimoniales, âges, fortunes, appartenances religieuses, etc., est oublié. Il est vrai qu’il devient vite hermétique aux yeux et à l’esprit de l’observateur, quand celui-ci n’est pas du cru. Or, qu’ils soient artistes, écrivains, administrateurs ou érudits de tout poil peuplant les sociétés savantes, etc., ces observateurs sont étrangers aux sociétés qu’ils observent : originaires d’autres contrées souvent, et toujours d’autres horizons sociaux. Leur lecture, attentive ou non, favorable ou hostile, est réduite aux aspects formels et esthétiques et conduit à distinguer les « pays » et à passer sur le reste du discours. La récupération commerciale qui sévit au XX^e siècle ne connaît elle aussi, dans ces costumes, qu’espace et identités locales.

Cette aptitude particulière des costumes à dire l’espace n’est pas le seul aspect à prendre en compte. Elle sert une disposition d’esprit qui fait des campagnes le lieu des traditions et de l’immuabilité, par opposition à un milieu urbain qui serait par excellence celui du mouvement, du changement et de la mode. Armand-Dumaresq en fournit un bel exemple dans son rapport de 1867, après l’Exposition universelle : il oppose le vêtement de l’ouvrier, instable et dépensier malgré son souci d’acheter à bon marché, et le costume du paysan, pétri de respect pour le passé, raisonnable et économe. En 1930, Flügel, en proposant une classification des types vestimentaires, théorise la distinction entre le vêtement de mode et les costumes régionaux, qualifiés, comme les uniformes, de « fixes » :

20. PARSIS-BARUBÉ O., *L’invention de la couleur locale. Érudition, génie des lieux et sens du pittoresque en France (milieu XVIII^e-milieu XIX^e siècle)*, mémoire pour l’habilitation à diriger des recherches, Paris 1, 2008.

« Tous les vêtements et ornements qui relèvent de ces deux dernières catégories présentent un point commun particulièrement important, leur tendance à l'immutabilité. Leur valeur, quel que soit le moment où on les arbore, repose en grande partie sur leur ressemblance avec la tenue passée du clan, de la région, etc. À cet égard, ils sont radicalement opposés à ceux qui n'ont qu'une valeur fugace imposée par la mode et ne se définissent que par leur refus du passé²¹. »

Le positivisme dominant, partagé par tant de familles intellectuelles, trouve son compte dans ce schéma simple. Il ne se résume pourtant pas à l'opposition entre le passé et le présent et va jusqu'à proposer une vision organiciste de ce passé. Qu'on traite de l'appartenance clanique ou régionale, ou des deux, ces costumes seraient la marque de sociétés holistes, bien soudées dans leurs structures internes. Leur longévité serait la preuve du respect des formes traditionnelles et de l'absence de contestation. Si l'on veut bien distinguer autre chose que des espaces géographiques, on parlera alors de classes d'âges, de veuves ou de filles à marier ; toute frontière sociale porteuse d'une possible dimension conflictuelle, toute rivalité est oubliée, comme si les costumes n'avaient pas de coût, comme si leur valeur ostentatoire était toujours bénigne. Ils habillent donc les « petites patries », le respect de la tradition et la paix sociale ! Cela faisait bien des vertus, et pas des moindres, pour les tenants de la Révolution nationale en 1940²². Après Vichy, cette manière de voir n'allait pas disparaître par enchantement : la récupération politique pouvait être condamnée sans qu'on remette en cause ce qui l'avait permise. On doit à René-Yves Creston, nous l'avons dit, d'avoir rompu avec cette tradition intellectuelle et d'avoir pensé les costumes bretons comme des objets d'histoire. Il faudra encore quelques décennies pour que, un peu partout, on soit attentif au changement incessant des costumes régionaux, pour qu'on remarque leur sensibilité à la mode, et même aux modes parisiennes, et qu'on les prenne enfin pour ce qu'ils sont : des manières d'entrer dans la modernité.

On ne sort pas sans difficulté d'un si long blocage idéologique. Pour en payer le prix, nous devons comprendre qu'il y a désormais deux histoires à produire en parallèle, l'une éclairant l'autre. La première concerne ceux qui portent les costumes, la seconde ceux qui les regardent et qui en parlent, et qui en produisent une image souvent fantasmée. Elle fait se succéder des attitudes contrastées, allant d'abord de la curiosité au mépris, et actuellement au regain d'intérêt. Elle est d'autant plus complexe que les groupes sociaux qui portent ces sentiments ne s'inscrivent pas dans la même chronologie : il faut distinguer bien des strates différentes, entre les Parisiens et les élites urbaines des provinces elles-mêmes ; entre les élites et les catégories populaires. Cette histoire de la lecture des costumes régionaux aidera à se débarrasser des préjugés anciens, pour atteindre l'objet lui-même en le réintroduisant dans l'ordre du temps. L'approche est d'autant plus

21. FLÜGEL J. C., *Le rêveur nu : de la parure vestimentaire*, Aubier Montaigne, 1982, p. 24-25. Voir aussi tout le huitième chapitre où il est question de ces costumes « fixes ».

22. FAURE C., « Le costume folklorique, décor de la Révolution nationale (1940-1944) », *Textile : production et mode*, 112^e congrès des sociétés savantes, Lyon, 1987, Histoire moderne et contemporaine, t. 1, p. 427-438 ; *Le projet culturel de Vichy : folklore et Révolution Nationale (1940-1944)*, Presses universitaires de Lyon, CNRS, Centre régional de publication de Lyon, 1989.

indispensable qu'il n'est pas possible de séparer les évolutions des costumes et leur instrumentalisation : le poids des curiosités et de sollicitations extérieures a été trop grand.

Nouvelle perception des costumes régionaux

Depuis deux décennies environ, nous redécouvrons progressivement la dimension historique des costumes régionaux. Pour une part, cette réintroduction s'est accomplie en dehors de la recherche universitaire. Celle-ci avait cependant créé les conditions préalables d'un nouvel examen.

L'étude des costumes régionaux a bénéficié des retombées de la réflexion plurielle sur la mode, actuelle ou passée, et sur le vêtement. Cette dernière n'est pas initiée par des historiens : avec le *Système de la mode* (1967), Roland Barthes reconstitue un « système de sens » à partir du vêtement porté et du vêtement écrit, dans l'articulation entre l'un et l'autre. Refusant d'être dupe du voile d'images tendu devant le consommateur, appuyé sur les travaux de la sémiologie depuis Saussure et sur les acquits de la sociologie, il dépasse les prétentions du vêtement à n'être qu'un répertoire de formes, un support du goût ou du confort²³. Cette rupture intellectuelle est redoublée par la transformation des pratiques vestimentaires et corporelles qui suivent 1968, donnant l'expérience concrète, plus ou moins facile à saisir, du « sens » vestimentaire. Elle porte des fruits une dizaine d'années plus tard. Les journées d'études pluridisciplinaires organisées par le musée de l'Homme et le musée national d'Histoire naturelle, autour d'Yves Delaporte²⁴, interrogent le vêtement en général et les costumes régionaux – mais surtout ceux d'Europe, d'Afrique du Nord et d'Asie – sur les fronts différents de l'anthropologie, de la linguistique, de la sociologie et de l'histoire. Les actes paraissent en 1981 et 1984, pratiquement contemporains des *Dessus et dessous de la bourgeoisie* (1981) de Philippe Perrot²⁵ et de la traduction du livre anglais du psychanalyste John Carl Flügel, *The Psychology of Clothes* (1930), paru en français en 1982 : *Le rêveur nu. De la parure vestimentaire*²⁶. Il manquait à cet ensemble de travaux

23. BARTHES R., *Le système de la mode*, Seuil, 1967.

24. Les travaux d'Yves DELAPORTE paraissent dès la fin des 1970 : *Matériaux pour l'étude des costumes populaires dans le Varanger*, Laboratoire d'ethnographie du musée national d'Histoire naturelle, 1978 ; « Le signe vestimentaire », *L'Homme*, XX, 1980, p. 109-141. Les journées de rencontre organisées par le musée de l'Homme et le Laboratoire d'ethnologie du musée national d'Histoire naturelle, suivant l'exposition *Splendeurs des costumes du monde* (1978-1979) présentée au musée de l'Homme, sont à l'origine d'une publication *Vêtement et sociétés*, t. 1, Société des amis du musée de l'Homme, 1981 et t. 2, Gabalda, 1984. Pour l'essentiel, ces travaux sont au carrefour de l'ethnologie, de l'anthropologie et de la linguistique ; ils étudient particulièrement des costumes de sociétés de l'Europe centrale et nordique, de la Laponie en ce qui concerne Delaporte. Ce dernier relève que si la fonction de signe du vêtement a été négligée par les historiens et les théoriciens du costume, Barthes l'a formulée de manière excessive. Le vêtement n'est pas que signe, il est aussi objet, et comme tel, peut avoir une existence autonome. Voir l'article paru dans *L'Homme* en 1980, p. 109 et 110.

25. PERROT P., *Les dessus et les dessous de la bourgeoisie. Une histoire du vêtement au XIX^e siècle*, Fayard, 1981. L'ouvrage est issu d'une thèse dirigée par Jean-Paul Aron et soutenue l'année précédente. S'il ne s'intéresse pas aux conditions économiques de la fabrication et de la consommation de vêtement, il s'approche tout de même des problématiques de l'histoire en assignant un lot de comportements à un groupe social clairement désigné.

26. FLÜGEL J. C., *The Psychology of Clothes*, Londres, Hogarth Press, 1930. *Le rêveur nu : de la parure vestimentaire*, Aubier Montaigne, 1982.

de réinsérer l'objet vestimentaire dans les problématiques historiennes. Au cœur de la réflexion sur la notion de mode, Daniel Roche ouvre des pistes dès 1981 qui aboutissent à *La culture des apparences* en 1989²⁷, où il propose de penser désormais le vêtement dans l'ensemble des rapports économiques – pour les Parisiens du XVIII^e siècle, dans ceux de la consommation naissante – en même temps que dans le renouvellement des rapports sociaux. Il manquait aussi une lecture historique spécifique des costumes régionaux : il revient à Nicole Pellegrin, à la fois historienne et ethnologue, de l'avoir proposée, dès les années 1980, appelant à la critique des sources²⁸ et posant les questions fondamentales du genre et du rapport au corps²⁹. L'exposition qu'elle organisait en 1983, *L'aiguille et le sabaron*, ouvrait, dans cette direction, des pistes entièrement neuves³⁰.

Cette vaste réflexion allait porter des fruits jusque dans les musées. Si trop d'universitaires ignorent en effet le travail qui se fait en leur sein, l'inverse est moins vrai, ou moins souvent. La lecture des travaux menés en histoire de la culture matérielle est venue au moment où se développaient des interrogations propres aux chercheurs des musées, dans les deux dernières décennies. Le point de départ est en Poitou, avec l'exposition organisée par Christian Gendron en 1980, *Costumes, coiffes et parures traditionnels en Poitou-Charentes*³¹, puis celle déjà citée du musée Sainte-Croix, *L'aiguille et le sabaron*. Venaient ensuite l'exposition que du MNATP en 1987, *Costume, coutume*³² et celle de Quimper, *Ils ont des chapeaux ronds* (1989)³³. Et puis, avec un temps de décalage mais dans un ensemble très groupé, inégalement novatrices, celles de Dijon (*Les gorgerettes mâconnaises*, 1995), Arles (*Façon arlésienne*, 1998), Nancy (*L'élégance et la nécessité*, 2001), Marseille (*Les Belles de Mai*, 2002), Honfleur (*Le costume en Normandie au XIX^e siècle*, 2004)³⁴. La première nommée de ces expositions profite d'un don exceptionnel au musée bourguignon pour renouveler de la manière la plus radicale l'observation des pièces qui entrent dans ses collections, qualifiée de « décryptage ». Madeleine Blondel nous dit, dans l'avant-propos du catalogue qu'il « favorise une

27. ROCHE D., *Le peuple de Paris*, Aubier-Montaigne, 1981, *La culture des apparences. Une histoire du vêtement, XVII^e-XVIII^e siècle*, Fayard, 1989.

28. PELLEGRIN N., « Ordre et désordre des images. Les représentations et les classifications des costumes régionaux d'Ancien Régime », DELAPORTE Y., *Vêtement et sociétés*, t. 2, 1984, p. 387-400.

29. PELLEGRIN N., « Corps du commun, usages communs du corps », CORBIN A., COURTINE J.-J. et VIGARELLO G. (dir.), *Histoire du corps*, Seuil, 3 vol., 2005-2006, t. 1, p. 109-165.

30. PELLEGRIN N., *L'aiguille et le sabaron. Techniques de production et d'acquisition du vêtement en Poitou (1890-1950)*, *Techniques de production et d'acquisition du vêtement en Poitou*, Poitiers, musée Sainte-Croix, 1983.

31. Pour le Poitou, GENDRON C., *Costumes, coiffes et parures traditionnels en Poitou-Charentes*, musée du Donjon, 1980.

32. *Costume, coutume*, catalogue de l'exposition, Grand Palais, RMN, 1987. Les expositions du musée Galliera, à partir de 1953, ne concernent que rarement les costumes régionaux. Voir aussi DESLANDRES Y., *Le costume, image de l'homme*, Albin Michel, 1976 et DELPIERRE M. et TETART-VITTU F., *Se vêtir au XVIII^e siècle*, Adam Biro, 1996.

33. *Ils ont des chapeaux ronds*, op. cit.

34. Respectivement : *Couvrez ce sein que je ne saurais voir... Gorgerettes mâconnaises*, musée de la Vie bourguignonne Perrin de Puycousin, Dijon, 1995 ; *Façon arlésienne. Etoffes et costumes au XVIII^e siècle*, Museon Arlaten, 1998 ; *L'élégance et la nécessité. Costumes de Lorraine. Collections des musées de Lorraine*, Éditions Serpenoise, 2001 ; *Les Belles de mai. Deux siècles de mode à Marseille. Collections textiles du Musée du Vieux-Marseille (XVIII^e-XIX^e siècles)*, Éditions Alors Hors Du Temps, musées de Marseille, 2002 ; *Le costume en Normandie au XIX^e siècle*, musée Eugène-Boudin et musée du Vieux-Honfleur, 2004.

lecture anthropologique du costume que le conservateur, faute d'informateur, doit désormais prendre en compte, se rapprochant ainsi des méthodes en vigueur dans la discipline archéologique ». Dominique Séréna-Allier, au début du catalogue arlésien, nous propose de « partager un regard renouvelé sur l'influence de la mode dans ce paraître vestimentaire, de préciser l'évolution formelle des vêtements confrontée aux documents d'archives, de saisir les courants commerciaux qui ont permis l'éclosion de ces costumes, ou les rouages de l'économie vestimentaire arlésienne, de s'interroger sur les récits des voyageurs ». Les remises en cause affectent clairement les sources, à commencer par les objets eux-mêmes, et les problématiques, celles de l'histoire ayant désormais partie gagnée, sinon partout, du moins dans plusieurs de nos musées importants.

Au-delà des musées, des collectionneurs et des chercheurs ont également contribué à ce renouveau. S'il en existe encore qui se bornent à publier des costumes qui appartiennent à leurs collections personnelles et demeurent incessibles, d'autres étiquettent soigneusement les matériaux qu'ils inventorient, recourent aux archives et s'ouvrent aux problématiques les plus neuves. Pionnière remarquable, Marguerite Bruneau a tracé la voie avec l'*Histoire des costumes populaires de Normandie*³⁵ (1986). Citons encore Michèle Baudrier, qui prouve dans ses *Coiffes de la Sarthe* que les broderies des coiffes locales pouvaient être lorraines ou tourangelles, ou Henriette Langard qui étudie les ateliers tourangeaux de la fin du XIX^e siècle, d'où sortent justement ces broderies³⁶ ! La démythification des costumes régionaux qu'engendre ce type de recherche ouvre immédiatement sur les questions de l'échange économique qui président aux modes régionales.

Cette brassée de travaux rappelle, avec beaucoup de force, à quel point l'historien universitaire de la culture matérielle n'est pas seul sur ces chantiers. Être « dans la cité » n'est pas pour lui un luxe mais une nécessité. La circulation des savoirs ne peut être univoque ; elle donne à l'interdisciplinarité à la mode des contenus plus amples qu'on ne l'entend habituellement, en dépassant le cadre universitaire. L'exposition présentée dans un premier temps à Rennes, et le colloque qui s'appuie sur elle, s'inscrivaient résolument dans ces perspectives. Cet ouvrage en porte la trace en accueillant des chercheurs très différents les uns des autres : sa diversité traduit ainsi – avec fierté – l'état actuel de la recherche qui se mène en France autour des costumes régionaux.

Les acquits qui apparaissent au bilan de ces recherches sont considérables, et en même temps demandent à être vulgarisés et, surtout, systématisés. Qu'il s'agisse des pièges tendus par la patrimonialisation, de la place du costume comme source de sa propre histoire, ou du renvoi aux conditions historiques de fabrication et d'usage, ces renouvellements sont encore partiels, et plus encore éparpillés. Le

35. BRUNEAU M., *Histoire du costume populaire en Normandie*, s. l., C.A.E.N., 2 vol., 1986. Depuis un autre ouvrage majeur est venu enrichir la bibliographie : *Les bonnets cachois. Diversité et évolution*, C.A.E.N., 2004.

36. BAUDRIER M. et KERVILLA G., *Les coiffes de la Sarthe. De l'usuel à l'élégance*, Éditions de la Reinette, 2004. Pour LANGARD H., voir *Broderies et bonnets en Touraine*, Association des amis de la Bibliothèque départementale d'Indre-et-Loire, 1993. Il faudrait citer aussi FERRY M., « La bonnette de Bayeux », *Le mois à Caen*, 1975. VALPRÉMY G., *Costumes et coiffes du Périgord*, P. Fanlac, 1999.

relatif cloisonnement régional dont souffre l'activité muséale retarde l'émergence de travaux plus systématiques. Il pèse encore plus fortement sur les chercheurs individuels. La distance inévitable qui demeure par rapport aux questionnements universitaires empêche parfois de formuler clairement les problèmes rencontrés, quand bien même ils sont devinés. Le cloisonnement n'est pas seulement géographique, il est aussi thématique et professionnel.

Ces contradictions sont à l'origine du colloque organisé à Rennes en janvier 2007. Ce dernier n'est pas la découverte d'un sujet. Placé au bout d'un cheminement collectif, il en est plutôt une tentative de reformulation, dans le sens où il rejette les cloisonnements évoqués plus haut et propose de systématiser les questions qui ne l'étaient pas, ou même demandaient réexamen³⁷. L'ouverture disciplinaire a pris la forme d'une exposition, *Des habits et nous. Vêtir nos identités*³⁸, organisée par le musée de Bretagne et présentée à Rennes, aux Champs Libres, puis au musée du Faouët, au musée d'Agesci à Niort, au Museon Arlaten à Arles, enfin au musée de Martainville, près de Rouen. Organisé dans le même mouvement, le colloque de Rennes est le fruit d'une collaboration entre le CERHIO, laboratoire de l'université Rennes 2, le musée de Bretagne et les Champs Libres. Les comités scientifiques, préparant le colloque et l'exposition – l'ossature, si l'on ose dire, étant commune³⁹ –, sont essentiellement pluridisciplinaires et la réussite des deux manifestations a reposé sur la complémentarité des compétences. Nous sommes personnellement redevable, dans ces lignes, des très riches discussions, parfois animées et toujours amicales, nourries entre Madeleine Blondel, Denise Delouche, Alice Gandin, Éric Morin, Nicole Pellegrin et Dominique Séréna-Allier⁴⁰.

Au demeurant, le colloque de Rennes a ouvert sur une série de débats dont l'inspiration est identique, à commencer par les deux journées d'études organisées par le CERHIO à Flers-de-L'Orne⁴¹ en octobre 2007, et à Rennes en février 2008, qui trouvent une trace dans cet ouvrage, en complétant les discussions de janvier 2007. Ce livre n'est pas simplement la réunion d'actes de colloque et de journées d'études. Il est la trace collective et pluridisciplinaire d'un travail de reformulation en cours, qui vise à faire pleinement des costumes régionaux des objets d'histoire à part entière.

37. D'autres travaux sont en cours à l'étranger. Voir par exemple le colloque « Identité et langage corporel : le vêtement en al-Andalus et dans d'autres sociétés pré-modernes », 1999, dont les actes ont été publiés par Manuela MARIN, *Tejer y vestir : de la Antigüedad al Islam*, Madrid, éd. Estudios Arabes y Islamicos, Monografías, Consejo Superior de Investigaciones Científicas, 2001.

38. LETHUILLIER J.-P. (dir.), *Des habits et nous. Vêtir nos identités*, catalogue de l'exposition, Presses universitaires de Rennes, 2007.

39. Pour les musées : Madeleine Blondel, Alice Gandin, Christian Gendron, François Hubert, Jean-Paul Le Maguet, Philippe Le Stum, Éric Morin, Laurence Prodhomme, Dominique Séréna-Allier, Françoise Tétart-Vittu ; pour les universités et le CNRS : Denise Delouche, Jean-Pierre Lethuillier, Jocelyne Mathieu, Gabriele Mentges, Nicole Pellegrin, Daniel Roche.

40. Je remercie également Nicole Pellegrin et Florent Quellier de leurs judicieux conseils, qui m'ont aidé dans la préparation de ce texte.

41. Financée presque totalement par la Communauté du Pays de Flers et organisée par la médiathèque et le musée de Flers.

Les costumes régionaux pour quels enjeux ?

En retroussant nos manches, nous ne pouvons faire comme si rien n'avait été dit ou écrit depuis plus d'un siècle. Il faut assumer la date tardive à laquelle on entre sur un chantier. Un savoir déjà riche a été accumulé, qui cependant a été affecté par des processus complexes d'instrumentalisation. Qu'on s'entende bien : il ne s'agit pas de quelques ouvrages dont on pourrait, après lecture critique, redresser la perspective jugée erronée. Il s'agit de la collecte des matériaux qui constituent nos sources : les costumes eux-mêmes, ou les documents qui les décrivent, par l'image ou par le texte. La conservation des premiers a succédé à un tri préalable, qui était orienté, et sur lequel il est impossible de revenir ; la création des seconds a dépendu des curiosités, parfois évaluées à l'aune des profits attendus par les éditeurs. De ce point de vue, les pertes sont irrémédiables – c'est peut-être la plus grande découverte de la recherche effectuée récemment, parce qu'elle détermine toutes les autres. Au-delà de cette difficulté désormais circonscrite, c'est notre outillage intellectuel qui doit faire l'objet d'une critique. L'expression « costumes régionaux » n'est pas neutre. Héritée du passé, elle est bourrée de présupposés qui engagent le locuteur : elle suppose, avant d'entrer dans de nouvelles recherches, qu'on y réfléchisse.

Il nous importera moins, dans les lignes qui suivent, de changer les mots – ce que le poids des habitudes rendrait difficile – et la part de convention qui est la leur, que de s'entendre sur les contenus ; ils définissent en même temps ce que sont les enjeux d'une histoire des costumes régionaux. Il y a, au sujet de cette expression, deux débats. Le premier porte sur l'adjectif, le second sur le nom.

« Régionaux », « traditionnels » ou « populaires » ?

Quant à l'adjectif, nous avons déjà dit que d'autres choix étaient possibles : « traditionnels », d'emploi fréquent au XIX^e siècle et encore utilisé au XX^e ; « populaires », sans doute pour faire la distinction avec le vêtement des élites urbaines, parisiennes au premier chef. Les trois termes sont inadéquats mais ils ne le sont pas également. Les deux derniers sont plus des projections nées dans la langue ou sous la plume des élites qui contemplent ces costumes. Il serait sans doute intéressant de faire la chronologie des emplois, qui confirmerait les attitudes successives de ces mêmes élites : curieuses d'abord, plus ou moins méprisantes ensuite. Dans un cas comme dans l'autre, les adjectifs ne traduisent pas des réalités : trouvant largement leurs matériaux dans les productions manufacturières et industrielles, se renouvelant en permanence, ils ne sont pas « traditionnels » et n'ont pas été perçus comme tels par ceux qui les portaient. « Populaires », ils ne peuvent l'être en raison de leur coût, lié au prix des matériaux comme à celui des ornements et de la main-d'œuvre. Ce sont souvent des habits de fêtes et de cérémonies, pour les élites rurales ou des petites villes, quitte à ce que les groupes sociaux plus humbles en transposent les caractères dans des étoffes communes, la toile remplaçant le drap, et en oubliant une bonne part des ornements.

Les qualifier de « régionaux » a plus de sens. Sur place, on use parfois d'un renvoi à la province : on les dit « bretons », ou « d'Arles ». Les coiffes sont strasbourgeoises, ou d'Avranches, même si on parle ailleurs de catiole ou de *plechoun*, etc., qui désignent des formes et des structures, et non des lieux. Le « régional » dont il est question peut n'être que local, et même diviser le village en deux modes différentes; ou désigner un « pays », un fragment de province, rarement la province tout entière, en dépit des appellations génériques qui leur survivent. C'est donc plus l'échelon du « pays » que celui des régions qu'il faut entendre lorsqu'on évoque des costumes régionaux. Le hiatus qui sépare l'adjectif des réalités territoriales qu'il désigne rappelle encore une fois le poids de l'observation extérieure. Le regard, le langage encore moins, ne peuvent embrasser d'un coup cette diversité et sont contraints à la synthèse, au raccourci. De là les images, absurdes, sauf du point de vue des processus de récupération qui les ont créées, des coiffes bigoudène ou strasbourgeoise devenues emblèmes de toute la Bretagne ou de toute l'Alsace.

L'adjectif « régionaux » a en outre le défaut d'occulter l'extraordinaire discours que les costumes ont tenu sur les structures sociales, sur les groupes qui la composent, sur les règles qui les hiérarchisent. L'expression identitaire, déjà complexe, sinon confuse, quand il s'agit des territoires, atteint à un niveau de profusion étonnant, distinguant entre classes d'âge et situations matrimoniales, entre groupes sociaux, professionnels ou religieux, etc. L'accès à ce langage renvoie à une éducation : qui ne l'a pas reçue est mis en difficulté, ayant besoin d'un traducteur ou d'un apprentissage tardif pour lire les costumes. L'historien ne saurait pourtant oublier la richesse de ce langage vestimentaire, sous peine d'être victime d'un mot et de faillir à sa mission. Se plaignant communément de manquer de sources, lorsqu'il aborde les cultures qui ne sont pas celles des élites urbaines, il doit même se pencher sur celle que lui offre les costumes régionaux avec une particulière attention.

Avec ces réflexions, le chercheur n'en a pas encore fini avec les visions partielles et partiales du XIX^e siècle, et doit lever d'autres ambiguïtés. Et d'abord, la principale d'entre elles : il n'y a pas de costumes régionaux que dans quelques provinces élues, comme on l'a dit trop souvent et comme on le croit encore aujourd'hui, les autres étant contraintes de s'habiller à la mode de Paris, ou à celle des fabrications de série de l'ère industrielle. Les costumes sont partout, dépendant parfois, nous l'avons dit, de la manière de porter un vêtement banal. En revanche, les régions se distinguent par leur plus ou moins grande originalité. Nous avons proposé ailleurs un certain nombre de critères pour distinguer les régions entre elles : diversité des costumes et originalité par rapport aux patrons parisiens, emploi par les deux sexes, longévité de leur histoire en tant qu'objets effectivement portés⁴².

Posée dans l'espace, la question du caractère régional doit être dans le temps : les XVIII^e et XIX^e siècles n'ont pas inventé les formes vestimentaires régionales. Certes, sous l'Ancien Régime, nous n'en sommes pas à l'abondance des matériaux et des savoir-faire qui facilitent la diversité des créations jusqu'à l'exubérance. Il n'en reste pas moins que la forme d'un sabot et son bruit sur le caillou, la confec-

42. LETHUILLIER J.-P., *op. cit.*, p. 31.

tion d'une coiffe et la manière de la porter, ou les teintures données aux étoffes à partir des végétaux du cru, suffisent à créer des distinctions. La différence avec les usages du XIX^e siècle réside dans la rareté des biens et dans le degré de dépendance à l'environnement, qui font naître des distinctions sans que le projet initial en ait été toujours conçu. L'investissement est faible, du moins lorsqu'il s'agit des catégories autres que les élites. Une autre grande différence est justement dans le spectre social concerné : les recueils d'habits, pour ne parler que de ceux qui ont paru en France depuis François Desprez, montrent que les élites urbaines usent de ces modes locales bien plus qu'elles ne le feront au XIX^e siècle. La thèse récente de Léone Prigent en est la démonstration pour les villes alsaciennes, Strasbourg en tête⁴³, mais l'Alsace relève peut-être d'un domaine rhénan particulièrement riche de ce point de vue, expliquant la multiplication d'ordonnances somptuaires que l'on ne trouve pas partout. Sur ces emplois anciens des vêtements régionaux, nous sommes souvent piégés par des sources peu nombreuses ou pas encore mobilisées, et surtout biaisées par d'autres considérations. Cet autre âge des costumes régionaux doit être distingué de celui qui est contemporain de l'abondance – même relative – dans les garde-robes, des manufactures et des colporteurs au grand rayon d'action, des usines et du chemin de fer. À juste titre, Nicole Pellegrin évoque des « costumes régionaux d'Ancien Régime⁴⁴ », les distinguant implicitement de ceux qui naissent au XVIII^e siècle et s'épanouissent au suivant.

« Régionaux » peut qualifier les costumes à condition de connaître les limites de l'adjectif. Il exprime une part des réalités, alors que « traditionnels » ou « populaires » sont des contresens. Il suppose surtout un mode de classement des types vestimentaires qui, pour grossier qu'il soit, a une réelle valeur opératoire. La deuxième discussion, sur le choix du nom, est somme toute plus difficile.

Costumes, vêtements, habits

« Costumes », « vêtements », « habits » ? La liste des mots pourrait être allongée. Depuis les pages que Jaucourt a consacrées à ce débat dans l'*Encyclopédie*⁴⁵, il n'est pas d'auteur qui ne prenne la plume sur le sujet sans donner son avis⁴⁶. La question est venue à plusieurs reprises lors du colloque de Rennes, et plusieurs intervenants, dans ce volume, expriment leur doute quant au choix des mots.

43. PRIGENT L., *La perception du vêtement féminin des élites et des classes populaires à Strasbourg, Mulhouse et Colmar (XVII^e-XVIII^e siècle). Image de soi, image de l'autre*, thèse pour le doctorat d'histoire sous la direction de Jean-Michel Boehler, université Marc-Bloch, Strasbourg, 2008.

44. PELLEGRIN N., « Ordre et désordre des images. Les représentations et les classifications des costumes régionaux d'Ancien Régime », art. cit.

45. Article « Costume », *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Berne et Lausanne, 1779, t. 9, p. 559.

46. Armand-Desmarest voulait que le costume – du paysan – soit durable et que le vêtement – de l'ouvrier – soit « capricieux », mobile en raison de la mode. ARMAND-DESMAREST, art. cit., p. 859. Danièle DOSSETTO suggère qu'il existe des traditions professionnelles différentes, et que ce sont les chercheurs des musées qui emploient plus volontiers le mot « costume ». Voir dans ce volume « Des mots qui habillent de neuf : lexique vestimentaire et volontarisme culturel », p. 261, n. 2. Léone Prigent a tenté un bilan de la question au début de sa thèse sur l'apparence vestimentaire de la Strasbourgeoise aux XVII^e et XVIII^e siècles. Voir PRIGENT L., *op. cit.*, p. 20-24.

D'autres chercheurs ont affiché leur indifférence à leur égard, les classant d'emblée comme équivalents⁴⁷. Le débat est-il pertinent? Ou l'insuffisante interdisciplinarité dont nous avons souffert jusqu'à il y a peu d'années est-elle à l'origine de cette cacophonie?

L'usage le plus courant est de lier « costume » et affichage d'une identité, quelle qu'elle soit, le mot de « vêtement » renvoyant aux fonctions élémentaires : se protéger du froid, garantir la pudeur, etc. « Habits » évoque une préparation, qui signifie que l'on a produit des efforts dans l'acte de se vêtir. Pour l'objet qui est le nôtre, l'affichage identitaire est constitutif de l'objet. L'intention du porteur du costume de montrer qui il est, ou la reconnaissance de son identité par un tiers – l'une n'entraînant pas toujours l'autre –, signifient dans les deux cas que nous sommes dans un processus d'identification : fait social assez important pour être relevé par le vocabulaire. Nul besoin que le costume soit complet, du chapeau aux souliers – s'il y en a! – pour en parler. Une couleur fréquente, une pièce vestimentaire caractéristique, etc., suffisent, pourvu qu'il y ait reconnaissance. Allons plus loin : au-delà de l'objet, une manière de le porter peut suffire. Le placement de la devantière d'un tablier, l'inclinaison d'une coiffe, les plis d'un châle, s'ils sont répétitifs, font sens. Le costume est alors « désincarné », séparé de l'objet qui le porte. Il n'est pas en effet cet objet, il en est une fonction.

En ce sens, tout vêtement a une fonction de costume, et cela vaut, nous l'avons dit, pour nos usages contemporains. Ne nous laissons pas tromper par eux : ce n'est que par refus d'avouer nos intentions que nous ne parlons pas de costumes pour nos... « vêtements » : ce serait perdre l'effet attendu! Nos choix vestimentaires quotidiens ne sont pourtant pas guidés par les seules considérations météorologiques, ou de fonctionnalité, par exemple, mais par l'image que nous voulons donner de nous-mêmes à ceux que nous allons croiser. Il ne suffit pas de prétendre au naturel pour le créer!

Libre à nous de désigner une pièce vestimentaire par le mot de costume, lorsque nous estimons que cette fonction est caractéristique, ce que nous avons fait dans le titre du colloque de Rennes; elle pourra – et devra – être qualifiée de « vêtement » à d'autres égards. Tirant l'équation entre le mot et la fonction identitaire, retrouvons-nous alors ce que nos prédécesseurs, au XIX^e siècle, cherchaient dans l'attirail des costumes régionaux? De la même manière que nous avons repris l'adjectif « régionaux » sans lui conserver les contenus qu'on lui donnait autrefois, c'est sur le nom qu'il nous faut maintenant opérer un renouvellement du sens.

Codes vestimentaires et organisation sociale

Il faut d'abord nous déprendre de toute tentation organiciste et, en conservant la volonté légitime de découvrir les codes dont les costumes sont les porteurs, nous méfier des tendances à la réification de catégories trop vite prises pour anciennes, constitutives des sociétés rurales, et en réalité instables.

47. Par exemple Yves DELAPORTE, « Le signe vestimentaire... », art. cit., note 1, p. 109.

Le choix des couleurs de la coiffe et de la jupe dans le costume du Kochersberg dit clairement les options religieuses, si l'on suit les pistes offertes par Marguerite Doerflinger et à l'étude aujourd'hui en Alsace, en même temps qu'il exprime l'appartenance à une communauté villageoise. Aux protestantes les jupes un peu plus courtes que celles des catholiques ; à ces dernières le rouge garance, tandis que les premières, assez curieusement, varient les couleurs en fonction du calendrier liturgique : rouge pour la Pentecôte, violet pour l'Avent ou le temps de la Passion⁴⁸. On s'accordera sur le fait que les options religieuses sont indépendantes des pratiques vestimentaires et très antérieures à elles – ce qui n'exclut pas un jeu plus ou moins conscient dans l'étalage de ces différences. Pour la vallée de Bethmale, dans les Pyrénées, Roberta Seid a montré que le costume, peu différent au début du XIX^e siècle de ceux des autres vallées, ne cesse d'évoluer à partir de 1830 en devenant un véritable « costume folklorique⁴⁹ ». Sabots aux pointes spectaculaires, calottes rouges et blanches, bandes noires ou rouges des étoffes, broderies, etc., répondent-ils à des structures sociales en formation, ou à d'autres plus anciennes qui se seraient jusque-là passées de signes reconnaissables, et qui appelleraient en deux ou trois décennies une riche extériorisation ? Roberta Seid conclut que c'est surtout « l'accroissement des contacts avec le monde extérieur » qui explique l'apparition du costume bethmalais : il faut comprendre par là, en même que l'ouverture culturelle, le rappel de sa propre existence, une manière de vouloir ne pas rester en marge de la modernité, et même de s'y agréger. Creston fait un constat proche avec le costume de Plougastel, en liant son évolution rapide, à partir de 1925 environ à... la construction du pont qui relie la localité aux faubourgs de Brest⁵⁰ ! On voit mal à quoi pourraient correspondre les transformations du costume de la jeune fille, entre communion et mariage, observées depuis 1914, sinon à cette démarche globale qui tente de capter les regards extérieurs, comme en bien des endroits, pour assurer la promotion de la communauté et de ses intérêts : comment ne pas songer dans ce cas à la production de fraises, exportées vers les villes et la capitale ? Ne soyons pas les dupes des processus d'instrumentalisation en consacrant l'angélisme des populations provinciales. À l'inverse, ne peut-on suggérer que dans d'autres cas, les codes vestimentaires, à l'instar de bien d'autres phénomènes culturels, sont mis en place avec d'autant plus d'autorité qu'ils expriment des faits sociaux déjà remis en cause ?

Qu'on ne se méprenne pas : il n'est pas question de nier la valeur de langage identitaire des costumes régionaux, bien au contraire, mais d'en rappeler la complexité. Nos identités ne sont pas unes et permanentes, elles sont plus souvent plurielles, contradictoires et fantasmées, ce qui ne diminue en rien leur valeur ou leur intérêt. Parce qu'ils sont concernés par le changement incessant, les costumes régionaux répondent d'autant mieux à cette démultiplication plus ou moins facile à saisir. Les brouillages se lisent d'abord dans l'espace. Creston a rappelé avec force

48. Voir les notices de Barbara GATINEAU dans LETHUILLIER J.-P., *op. cit.*, p. 166 et 167.

49. SEID R., « La différenciation régionale du costume rural en France : l'exemple du costume de Bethmale au XIX^e siècle », DELAPORTE Y., *op. cit.*, p. 85-95.

50. CRESTON R.-Y., *op. cit.*, p. 143.

pour la Bretagne que les frontières des modes locales ne cessent de bouger, une forme vestimentaire gagnant sur l'autre⁵¹. Jean-Marie Guilcher a rajouté à cette complexité dans l'étude des aires de danses bretonnes : elles évoluent elles aussi, mais pas nécessairement comme celles des costumes, et parfois à contre-courant⁵². À ne considérer que le centre des guises locales, plus facile à observer, on finit par perdre ce qui peut exister de compromissions, d'hésitations et de rivalités déclarées pour tous ceux qui vivent sur les marges. Les questions se répètent, mais cette fois-ci pour tous, quand on considère le mouvement dans le temps. Les travaux récents insistent sur l'emploi, dans la fabrication des costumes, des biens produits par les manufactures et les usines, depuis le colporteur et avant même le chemin de fer. Comment sont vécues, sur place, ces innovations qui sont aussi des changements de la mode ? Avec quels retards et avec quelles conséquences sur les normes sociales ? Beaucoup plus que des types simples, sur lesquels on peut fonder la reconnaissance de codes tout aussi clairs, l'histoire des costumes régionaux est faite d'incomplétude, d'hésitations et d'orgueil. Beaucoup plus que des garants de paix et d'uniformité sociales, ils sont d'abord des enjeux symboliques.

Pierre-Jakez Hélias, avec *Le cheval d'orgueil*, n'en cache pas le poids lorsqu'il nous donne deux exemples à méditer. Ils valent certes pour le pays bigouden et les années 1920, mais sans doute bien au-delà. Le premier est celui où sa mère, trop pauvre pour porter un beau costume, est tellement fascinée par ceux des plus riches qu'elle laisse sa maison vide et permet ainsi un vol ; l'autre restitue les efforts d'un tailleur pour empêcher une cliente de s'attribuer, sur un plastron qu'elle lui a donné à broder, des motifs qui ne conviennent pas à son rang⁵³. Dans un cas, l'apparent respect des distances sociales et, par la projection qu'autorise le rêve, l'appropriation des costumes que seule une minorité peut s'offrir ; dans l'autre le conflit et une manière de contester une hiérarchie, qui suppose des parties en opposition et des arbitrages. Inscrits dans les processus de distinction qui sont ceux de la mode, quand bien même celle-ci est locale, les costumes peuvent restituer toutes les formes de conflits, y compris de classe, qui traversent les sociétés du XIX^e ou du XX^e siècle. Jusqu'à consommer leur propre disparition : incapables de suivre la course onéreuse du changement imposé par la mode, les plus pauvres finissent par les abandonner.

Une forme de la modernité

On ne renoncera pas vraiment à la quête d'identités figées et paisibles si l'on ne comprend pas que les costumes régionaux sont une forme d'entrée dans la modernité. Dès le XVIII^e siècle, par leur richesse et leur exubérance, ils sont l'expression du triomphe sur la pénurie, au moins pour les strates supérieures des sociétés rurales. Indiennes et draps de toute provenance géographique, mousselines et

51. CRESTON R.-Y., *op. cit.*, p. 72.

52. GUILCHER J.-M., « Régions et pays de danse en basse Bretagne », *Le monde alpin et rhodanien. Revue régionale d'ethnologie*, 1981, p. 33-47.

53. HÉLIAS P.-J., *Le cheval d'orgueil*, Plon, 1975, p. 33-34 et 473.

percales, couleurs, canettes et strass, etc., sont aussi, très tôt, la preuve du recours aux circuits économiques de la consommation. Marques de l'abondance, c'est-à-dire de l'investissement possible dans un superflu ostentatoire, la formation de ces costumes est contemporaine de celle des cuisines et des mobiliers régionaux. Elle l'est aussi, avec un temps de décalage court, des mutations vestimentaires observées par Daniel Roche à Paris : comme elles, elles sont affaire de quantité, mais aussi de qualité et de goût, de rôle social. Leur épanouissement au XIX^e siècle, enfin, est synchrone d'autres renouvellements : de l'habit noir du bourgeois à l'uniforme du facteur de la poste aux lettres, décrits minutieusement par Balzac, Daumier ou Gavarni, et bien d'autres, dans *Les Français peints par eux-mêmes*. Les costumes régionaux ont exprimé, au sein de la modernité, d'autres possibles vestimentaires, enracinés dans des cultures provinciales qui ne sont pas encore fondues dans le même moule, qui devront céder la place, à des dates variables, condamnés par l'unification économique et mentale produite par le capitalisme triomphant et les idéaux de l'égalité civile. Ils disparaîtront donc, notamment devant le bleu de travail et la casquette, dont la fréquence dans le vestiaire commun dira l'avènement de la classe ouvrière et le transfert de valeurs qui lui est attaché, avant que d'autres relèves, vestimentaires et sociales, ne marquent à leur tour le XX^e siècle.

Cette modernité différente permet de comprendre les modes qui concernent les costumes régionaux. Ce sont des modes locales qui font augmenter la hauteur des bonnets cauchois à la fin du XVIII^e siècle, ou les coiffes bigoudènes 150 ans plus tard ; qui transforment le costume du pays d'Arles ; qui font varier, en les rallongeant au début du XIX^e siècle, la longueur des jupes alsaciennes ; qui multiplient les broderies sur les plastrons bretons, etc. Il n'est pas jusqu'aux modes parisiennes qui n'influencent les costumes régionaux, des manches à gigot au début du XIX^e siècle aux dessins de *L'écho de la mode* cent ans plus tard, qu'on retrouve sur les... broderies bretonnes ! Cependant, à modernité différente, modes différentes, qui ne sont pas de même nature que celles qui agitent la capitale. Elles ne sont pas servies par une presse qui les vulgariserait. Cela n'empêche pas l'existence d'un savoir oral, celui des tailleurs, lingères et couturières, qui englobe les techniques de fabrication et la connaissance des ornements, c'est-à-dire ce qu'on trouve dans les journaux parisiens. Il n'y a pas de presse spécialisée parce que les modes ne sont pas destinées à étendre leur diffusion. Elles concernent des costumes qui structurent des sociétés plus étroites, nous ramenant ici, décidément, à leur caractère « régional ». Si ces derniers subissent des influences extérieures, ils n'imposent pas les leurs en dehors de leurs aires originelles. Ces différences avec les modes parisiennes sautent aux yeux. Elles s'ajoutent à des rythmes qui, s'ils sont mal connus, sont vraisemblablement différents, souvent plus lents, mais pas toujours. Creston insiste sur les parcours inégaux des guises bretonnes, capables d'une grande lenteur avant de brusques accélérations.

La modernité des costumes régionaux est limitée dans le temps. Pour autant, ils appartiennent à la famille des vêtements contemporains dont ils sont un rameau, peut-être le plus ancien. La clé d'une entrée dans l'histoire des costumes régionaux n'est pas, pour nous, dans la fausse alternative entre l'effervescence des capitales

et l'immobilisme des provinces, mais plus sûrement dans la reconnaissance de spécificités forcément complexes, car elles engagent des groupes sociaux qui ne font pas tous les mêmes choix.

Costumes régionaux et anthropologie culturelle

Les costumes doivent aussi, pour que leur histoire soit vraiment intelligible, être pensés dans leur fonction élémentaire de vêtement. Nicole Pellegrin, dans les pages qu'elle consacre au vêtement dans l'*Histoire du corps*, entre autres, est revenue sur cette problématique dans son ensemble⁵⁴. Si, dans les études qui leur ont été consacrées, on rappelle parfois quelques facteurs : protéger du froid ou des intempéries, garantir la pudeur, etc., jamais, ou presque jamais, ils n'interviennent comme susceptibles de déterminer l'histoire des formes des costumes régionaux. Ils sont au mieux l'objet d'une remarque qui contribue à définir des usages sociaux : on ne peut se tenir ou bouger de la même manière quand on arbore un « papillon » d'Avranches, ample structure de tulle reposant sur un arceau de bois ou de laiton, ou quand on porte un petit bonnet rond, moins fragile ; ces cas de figure impliquent en effet des rapports au travail différents et ne peuvent renvoyer aux mêmes horizons sociaux. Mais pendant longtemps, le corps, dans sa morphologie, ses réactions au froid, à la transpiration, au contact des étoffes, a été perçu comme un invariant historique, ce qu'il n'est pas. Le renouvellement des problématiques est, sur ces dossiers, indispensable.

Nous serions surpris – désagréablement –, aujourd'hui, du contact avec les textiles d'il y a 100 ou 150 ans. Une chemise pèse au XIX^e siècle à peu près 900 grammes, et le contact avec la peau est rêche, surtout si cette chemise est de chanvre : au temps de l'effort, cependant, elle absorbe la transpiration ; aux heures de repos, par sa lourdeur et son contact, elle rappelle sa présence au corps : celui qui est habitué à elle se sent nu avec une chemise de toile⁵⁵. Nos habitudes de régulation thermique du corps ne sont plus celles du passé. Dans plusieurs pays bretons, au milieu du XIX^e siècle, on porte sur une chemise de chanvre trois et parfois cinq gilets de laine ! Et il n'y a pas toujours de tenues d'été ou d'hiver : le vêtement est alors le même en toutes saisons. L'explication de ces différences de comportement est surtout culturelle, renvoyant à une pratique de l'hygiène où les sous-vêtements sont encore absents, où l'eau est d'usage limité, où la toilette est rare. Les idées et les gestes qui se sont développées dans les élites à partir du XVIII^e siècle n'ont pas encore pénétré partout à la fin du XIX^e, voire au début du XX^e.

Ce mode de protection et d'entretien du corps n'est plus accepté au début du XX^e siècle. La gêne croissante, née de la contradiction avec de nouvelles normes, entre dans l'évolution des costumes régionaux : la réduction de la taille des coiffes à la fin du XIX^e siècle, avant même leur disparition, dans bien des endroits, a à voir avec ces exigences nouvelles, et l'incapacité à supporter la saleté dans les chevelures.

54. PELLEGRIN N., « Corps du commun, usages communs du corps », CORBIN A., COURTINE J.-J. et VIGARELLO G., *op. cit.*

55. HÉLIAS P.-J., *op. cit.*, p. 12.

Rappelons que les shampoings de fabrication locale ont précédé ceux que l'industrie moderne a produits. On se saurait, en particulier pour expliquer les processus de disparition des costumes régionaux, faire l'impasse sur ces données, en se bornant à des explications – souvent trop générales – sur le développement du marché et de la confection industrielle. En retour, la transformation des manières de vêtir signale des changements dans le rapport entretenu avec le corps.

De ce point de vue, les différences de chronologie d'une région à l'autre, dans l'évolution puis dans l'abandon des costumes, prennent un sens important pour l'historien des usages du corps. La possibilité d'écrire une histoire du corps qui tienne compte des spécificités régionales existe en effet : au XIX^e siècle, pour des raisons culturelles, le corps parisien n'est pas le corps breton, qui n'est pas le corps provençal. Les différences sont à chercher bien en amont des constructions identitaires opérées avec un minimum de conscience. Localement, les choix en cause paraissent en effet aller de soi et ne se découvrent que dans la comparaison entre les provinces. Ainsi pour les textiles : le coton n'est pas introduit partout à la même date et dans les mêmes proportions, or il n'habille pas de la même manière, moulant les formes du corps bien plus que les textiles traditionnels, la laine ou la toile. Dans cet emploi, la Provence, au climat plus propice, mais aussi la Normandie, au climat voisin ou plus rude, précèdent la Bretagne, si l'on en croit les dessins et les annotations manuscrites de Lalaisse, en 1843-1844⁵⁶. La Provençale et la Normande doivent alors se parer, aux heures les plus fraîches, d'enveloppes ou de mantes, tandis que la Bretonne, qui n'en dispose pas, se contente d'un lourd capot qui protège des embruns la tête et les épaules. Les silhouettes des unes et des autres, et avec elles les usages du corps, diffèrent sensiblement !

Dans l'examen des codes vestimentaires, la différence entre les sexes est souvent laissée de côté, tant elle paraît n'être qu'un truisme. Au-delà du port d'éléments vestimentaires spécifiques, les deux sexes se distinguent par des comportements subtils qui engagent la pudeur de manière différenciée, dans la retenue d'une chevelure ou la dissimulation des formes du corps. Ces comportements sont eux-mêmes des variables qui changent d'une région à l'autre. Les coiffures des Bretonnes, toujours si l'on en croit Lalaisse, dissimulent la plupart du temps cheveux, oreilles, nuques, ou ne montrent que la racine des cheveux encadrant le front, ou un court chignon sur l'arrière de la tête. L'opposition est forte avec les hommes qui, eux, portent les cheveux longs ; elle l'est aussi avec les Normandes, et plus encore les Arlésiennes, qui montrent chevelures, oreilles et boucles d'oreille, et la nuque, partie du corps féminin fortement érotisée comme en témoigne la peinture de portrait de la première partie du XIX^e siècle⁵⁷.

Les formes des costumes régionaux et leurs évolutions ne sauraient être détachées de ces impératifs secrets qui sont au-dessus des démonstrations volontaires et des affichages ostentatoires. Ils signalent d'autres appartenances, appelant d'autres corrélations que celles qui sont accoutumées, avec les comportements

56. CUISENIER J., DELOUCHE D. et LOSSIGNOL S., *op. cit.*, *Aquarelles et dessins*.

57. LETHUILLIER J.-P., « La coiffe, une figure du voile ? L'exemple breton au XIX^e siècle », colloque de l'université de la Mode, Lyon 2, 28 et 29 avril 2008, Éditions lyonnaises d'art et d'histoire, 2009, p. 36-45.

religieux par exemple. Ces données aident à comprendre l'histoire des costumes régionaux mais, en même temps, renversant la circulation habituelle des savoirs, ceux-ci deviennent les sources précieuses d'une histoire du corps, de l'hygiène et de la pudeur, difficile à construire par manque d'information sur les comportements quotidiens et leurs inégalités dans le temps et l'espace.



L'étape nouvelle de la recherche qui s'engage autour des costumes régionaux prétend lier les faits de culture matérielle, l'analyse des circuits économiques et l'anthropologie culturelle. Aucune de ces thématiques n'a été laissée de côté dans cet ouvrage. Ses deux premières parties sont consacrées aux questions étroitement liées d'une patrimonialisation qui doit être elle-même un objet d'histoire, et des sources à mettre en œuvre, anciennes et habituelles ou, au contraire, nouvelles. La troisième, portant sur les aspects techniques et économiques, prolonge la réflexion, élargit le champ des problématiques habituelles et oblige à la conquête d'autres sources. La dernière partie situe l'aventure des costumes régionaux par rapport à d'autres expériences de constructions identitaires, y compris dans leur phase de déclin, les intègre dans les faits économiques, dans l'histoire du corps et des images de soi.